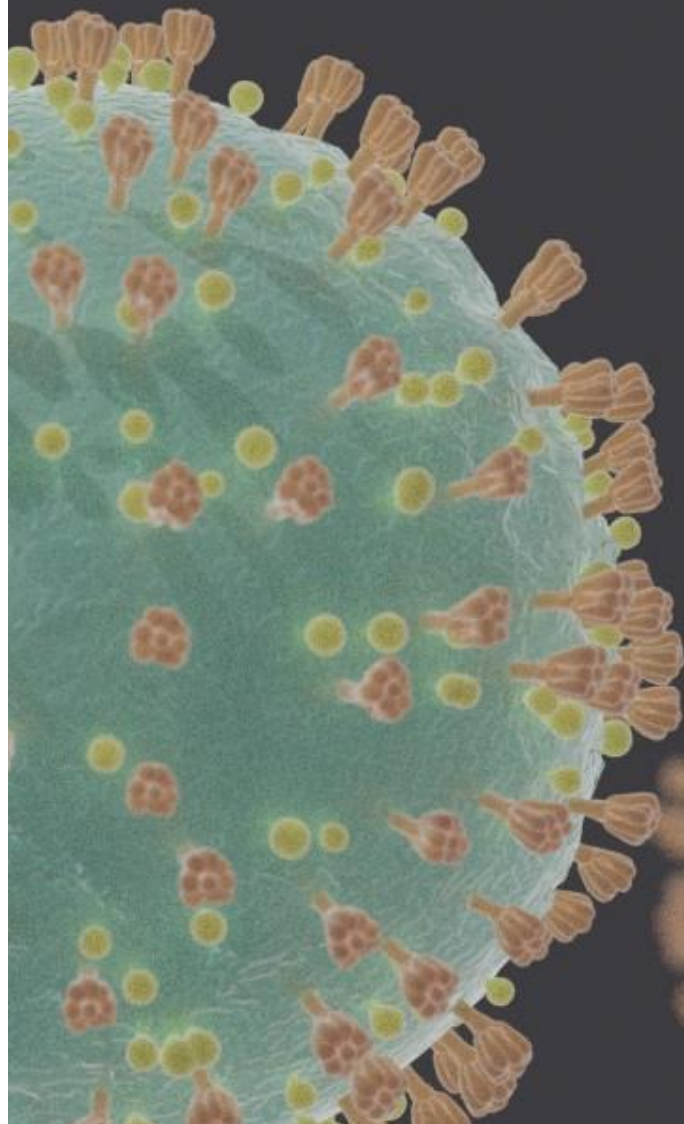


Les universités, première force de recherche en France

DOSSIER DE PRESSE

Covid-19 et recherche universitaire

Conférence des présidents d'université
20 avril 2020





Le mot du président

Parmi les centaines de laboratoires de nos universités, nous avons sélectionné, dans le foisonnement d'initiatives recensées sur les questions soulevées par la crise que nous traversons, quelques travaux de recherche qui nous semblent emblématiques, en recherche clinique, recherche fondamentale et en sciences humaines et sociales. Nous faisons également état d'innovations et de mises en production au sein de nos établissements. Nous renvoyons également à des regards de chercheurs pour éclairer la situation actuelle.

Nous espérons que ce dossier vous aidera à affiner votre veille et, pourquoi pas, détecter de nouvelles idées de sujet et suivre des pistes inattendues.

Vous y retrouverez la diversité géographique et thématique qui est au principe même de la recherche au sein des universités.

Notre équipe est à votre disposition, avec celles de l'ensemble de nos établissements, pour vous aider.

Gilles Roussel
Président de la CPU

La CPU

La Conférence des présidents d'université (CPU) est une association Loi de 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) mais également des membres associés. Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, la CPU réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose des éléments de transformation.

Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Les universités, 1^{er} opérateur de la recherche

Le retentissement des classements internationaux dans le débat public français, comme celui de Shanghai, le montre : les étudiants et les chercheurs du monde entier ont les yeux tournés vers les universités. Parce qu'elles sont le cœur de ses performances, notre pays doit miser résolument sur sa première force de recherche, l'université.



L'université, premier opérateur de formation supérieure et premier opérateur de recherche.

Nos constats
Partout dans le monde, la force des universités réside dans le lien étroit entre la formation, la recherche et le transfert. Premier opérateur de formation supérieure, l'université est naturellement le premier opérateur de recherche en France. Nos écoles doctorales s'appuient ainsi sur un vivier considérable d'étudiants en master (plus de 500 000 !) mais aussi d'étudiants venant du monde entier ou encore des écoles.

Quels que soient les statuts des chercheurs ou des institutions, ce sont dans nos campus et laboratoires que naissent les recherches de pointe, appuyées sur nos milliers de doctorants. Déjà principaux employeurs de la recherche publique, nos établissements y accueillent tous nos partenaires des organismes de recherche pour travailler aux découvertes de demain.

Nos campus sont le terrain de rencontres entre étudiants et chercheurs de disciplines différentes, gogé des innovations les plus prometteuses. Que serait la recherche en intelligence artificielle sans la collaboration de disciplines souvent éloignées ?

À SAVOIR

À l'inverse de tous les pays comparables, la France continue de considérer qu'un enseignant-chercheur consacre 50% de son temps à l'enseignement et 50% à la recherche, diminuant ainsi artificiellement leur poids dans la recherche.

LES CHIFFRES À RETENIR

Les universités représentent 33% du budget de la recherche publique soit 7,5 Md€. 55% des personnels (près de 81 000 chercheurs).

3 000 laboratoires, dont 1 000 unités mixtes de recherche (UMR).

Plus de 90% de la recherche des organismes localisée dans les UMR ou sein des campus.

74 000 doctorants dans 265 écoles doctorales. Plus de 14 000 doctorats délivrés par an.

41% de docteurs étrangers, 3ème pays d'accueil derrière les États-Unis et le Royaume-Uni devant l'Australie et l'Allemagne.

4 questions auxquelles la loi de programmation de la recherche devra répondre

- Comment repenser les interactions des universités avec les organismes (EPST et EPIC) ?
- Comment faire converger naturellement nos politiques de ressources humaines et de mobilité ?
- Comment faire de la gestion de proximité en l'affranchissant de ses pesanteurs ?
- Comment simplifier la gestion des laboratoires en harmonisant les règles trop complexes ?

De que nous proposons

Avec nos partenaires des organismes de recherche, il s'agit de franchir un nouveau cap dans la cohérence du système autour d'une réelle gestion de proximité :

- En coordonnant au niveau de chaque site les recrutements des personnels entre EPST et universités, pour attirer et fidéliser les meilleurs scientifiques dans les universités.
- En optimisant la gestion des personnels de soutien à la recherche et des fonctions support trop souvent redondantes, en les mutualisant.

Que deviendrait une recherche coupée des étudiants, pas seulement en master ?

Parce que la recherche se fait à 90% au sein des universités, il est de notre responsabilité de proposer, outre un effort financier de la Nation à la hauteur des enjeux, une profonde réorganisation du système dont elles sont le cœur. Avec le soutien des organismes de recherche, nos universités doivent faire la course en tête.

Quelques chiffres

Les universités, première force de recherche en France

- 74 universités en France
- 3 000 laboratoires, dont 1 000 unités mixtes de recherche (UMR)
- 74 000 doctorants dans 265 écoles doctorales. Plus de 14 000 doctorats délivrés par an.
- 1 433 thèses en entreprises (CIFRE), soit 10 % des doctorants bénéficiant d'un financement de thèse en France. Ils sont à 2/3 dans des PME.
- 63 000 chercheurs dont 6000 chercheurs hospitalo-universitaires, soit 55 % de la force de recherche publique française.

Budget de la recherche

- Les universités représentent 33% du budget de la recherche publique soit 7.5 Md€.
- Accueillant laboratoires et chercheurs, les universités supportent l'essentiel des coûts de la recherche, entre 30 % à 60 % du coût total des opérations.

Innovation

- Innovation : 10 777 projets innovants détectés et analysés par nos 13 Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT)
- 2 600 brevets déposés, 370 start-ups créées avec près de 1360 emplois.

[Consulter Les chiffres clés de la recherche : Investir, dynamiser, faire confiance aux universités](#)

La recherche universitaire mobilisée pour lutter contre le Covid-19

[Consulter les 200 projets recensés par la CPU](#)

Sommaire

Recherche SHS

[Recherche SHS](#)

Rech. fondamentale & clinique

[Rech. fondamentale & clinique](#)

Innovation & Production

[Innovation & Production](#)

Regards de chercheurs

[Regards de chercheurs](#)

Ressources

Nos derniers communiqués relatifs à la recherche sur cpu.fr

Les universités et leurs laboratoires dans la presse avec [la revue de presse de la CPU](#)

L'actualité recherche des universités sur le coronavirus :

[Instant Recherche- #Covid19 -la pluridisciplinarité face à l'épidémie](#)

[Instant Recherche - #Covid19 - Avant, pendant et après l'épidémie](#)

Besoin d'une photo d'illustration pour un article ? téléchargez-la gratuitement dans la [photothèque de la CPU](#)

Contacts

Johanne Ferry- Dély, directrice de la communication : jfd@cpu.fr 06 07 53 06 66

Xavier Teissède, chargé de communication, xavier.teissedre@cpu.fr, 01 44 32 92 45

Marine Lopes, chargée de communication scientifique, marine.lopes@cpu.fr, 01 44 32 90 05

[Contacter les établissements membres de la CPU](#)